

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal de LONGES, dûment convoqué le 12 février 2019 s'est réuni le 19 février 2019 à 20 heures 30 sous la Présidence de Monsieur Lucien BRUYAS, Maire.

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE : M. Lucien BRUYAS, M. Didier TESTE, Mme Murielle BOIRON, M. Sylvain RIVORY, M. Marc GADOUD, M. Christophe BROSSON, Mme Valérie MASIULIS, M. Fabrice FOND, M. Stéphane SABOT, Mme Yvette BONNARD, M. Joël BALLAS.

Secrétaire de séance : Mme Valérie MASIULIS

Membres absents excusés : Mme Régine DUC

SEANCE DU 8 JANVIER 2019

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 8 janvier 2019.

SUPPRESSION D'UN POSTE AU SERVICE PERISCOLAIRE

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision doit être soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de la démission d'un adjoint d'animation, responsable du service périscolaire le 31 août 2018 et de la réorganisation du service en interne, il convient de supprimer l'emploi correspondant.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la suppression de cet emploi d'adjoint d'animation à temps complet au service périscolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des emplois,

Vu l'avis favorable du Comité technique paritaire réuni le 22 janvier 2019,

Décide de la suppression d'un poste d'adjoint d'animation au service périscolaire

EPREUVES SPORTIVES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que quatre épreuves sportives vont se dérouler à Longes ou dans les environs :

- Paris Nice (épreuve cycliste) le mercredi 12 mars 2019 qui empruntera la RD502 de Trèves à Condrieu. Cette route sera donc interdite à la circulation en fin d'après-midi
- Le 30° rallye du Gier (épreuve automobile) le samedi 16 mars 2019 de 9h à 19h. La circulation sera interdite du FAM l'Echappée à Dizimieux et sur la RD625 jusqu'au Col de Grenouze
- Le tour automobile Optic 2000 (épreuve automobile) le Jeudi 2 mai 2019. Il empruntera le même circuit que le rallye du Gier : épreuve chronométrée à partir de 8h00.
- Le Tour de l'Isère (épreuve cycliste) le Samedi 11 mai 2019. Sur le territoire de la commune, la course empruntera la RD28 de Chassenoud au village de Longes puis la RD625 du village de Longes au Col de Grenouze. Ce parcours sera interdit à la circulation de 14h à 16h environ.

De plus amples informations peuvent vous être fournies en Mairie.

DEMANDES DE SUBVENTION D'ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal examine les demandes de subventions adressées par différents organismes et associations pour l'année 2019.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir

délibéré le Conseil Municipal de ne pas donner aux demandes de subventions suivantes MFR St Laurent de Chamousset

- Les Restaurants du Cœur
- Centre Léon Bérard
- BTP CFA de la Loire
- La Prévention Routière
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône

MENAGE A L'ECOLE

Madame Murielle BOIRON expose au Conseil Municipal qu'un devis a été demandé à la société SNGA de Pont-Evêque pour effectuer le nettoyage régulier de l'école. Cette société interviendrait les lundi et Jeudi de chaque semaine pour les couloirs, les W.C. et les classes de primaire. Cette prestation commencerait après les vacances scolaires de Février jusqu'au 7 juillet 2019 pour un essai dans un premier temps.

Le montant du devis est de 50 € H.T. par prestation.

Un devis a été aussi demandé pour le nettoyage de l'ensemble de la vitrerie. Cette prestation peut-être effectuée à la demande. Le montant du devis est de 1230 € H.T. par prestation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ces prestations.

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE—PLACE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la place de l'Eglise.

Le Conseil Municipal, considère que le montant des honoraires, est trop élevé, et demande à Monsieur le Maire de consulter d'autres cabinets d'architecture ou bureaux d'études.

PILAT PROPRE

En raison du 30° rallye du Gier, l'opération Pilat Propre se déroulera le Samedi 23 mars 2019, le matin à partir de 8h30.

LABELLISATION DES CIRCUITS VTT—POSE D'UN PANNEAU DE DEPART

Dans le cadre d'un projet de modernisation de son offre vélo, le Parc du Pilat a travaillé sur la redéfinition des parcours VTT proposés aux pratiquants à l'échelle du massif du Pilat. Après validation des nouveaux parcours avec les partenaires compétents dans le domaine (Département, Communautés de communes ou d'agglomération, Associations, ...), le Parc souhaite en 2019 engager les travaux nécessaires à leur concrétisation.

Parmi les différents ajustements envisagés, le Parc souhaite notamment mettre en valeur des "spots", regroupements autour d'un point central d'un certain nombre de parcours de différentes difficultés.

Dans ce cadre, notre commune serait concernée car elle a été pressentie pour accueillir l'un de ces «spots» au parking du Col de Chassenoud qui sera concrétisé par la pose d'un panneau indicatif. Concrètement notre commune accueillerait le départ de 4 circuits. Ces circuits sont déjà existants et balisés sauf le circuit enduro :

- deux itinéraires traditionnels bleus, de niveau facile un itinéraire à destination des VTT à assistance électrique (VTTAE) de niveau facile,
- un itinéraire d'Enduro de niveau très facile (ces itinéraires à profil descendant ne sont pas des pistes de descente mais restent soumis aux mêmes règles d'utilisation que le VTT traditionnel)

REGIE D'AVANCES

Le Conseil Municipal décide de modifier l'article 7 de l'acte constitutif de la régie d'avances comme suit :

Article 7

Le montant maximum de chaque dépense est fixé à 150 euros.

MOTOS DANS LES CHAMPS CULTIVES

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été saisi par plusieurs agriculteurs qui se plaignent des rodéos à moto dans leur champs surtout dans le secteur de Dizimieux. Ces faits viennent de quelques adolescents qui pratiquent la moto sauvage sans prendre conscience des conséquences pour les cultures.

Il est rappelé que les contrevenants ou leur famille s'il s'agit de mineurs s'exposent à des amendes de 1 500 € et la mise en fourrière de leur véhicule.



QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- ◆ De la suppression de la 2^o classe maternelle à l'école publique.
- ◆ De la demande de l'équipe pédagogique pour l'acquisition de 3 meubles au prix TTC de 807 € pour un linéaire de 3 mètres. Les services techniques de la commune fabriqueront ces meubles pour un linéaire de 10 mètres et un prix TTC d'environ 500 € TTC.
- ◆ Des remerciements de la FNACA pour le prêt de la salle d'animation à l'occasion de l'épiphanie.
- ◆ Du décès du 1er adjoint de la mairie de Sainte-Colombe, Monsieur Jean FURLAN

- ◆ Du planning des commissions de Vienne Condrieu Agglomération jusqu'au mois de Juin 2019

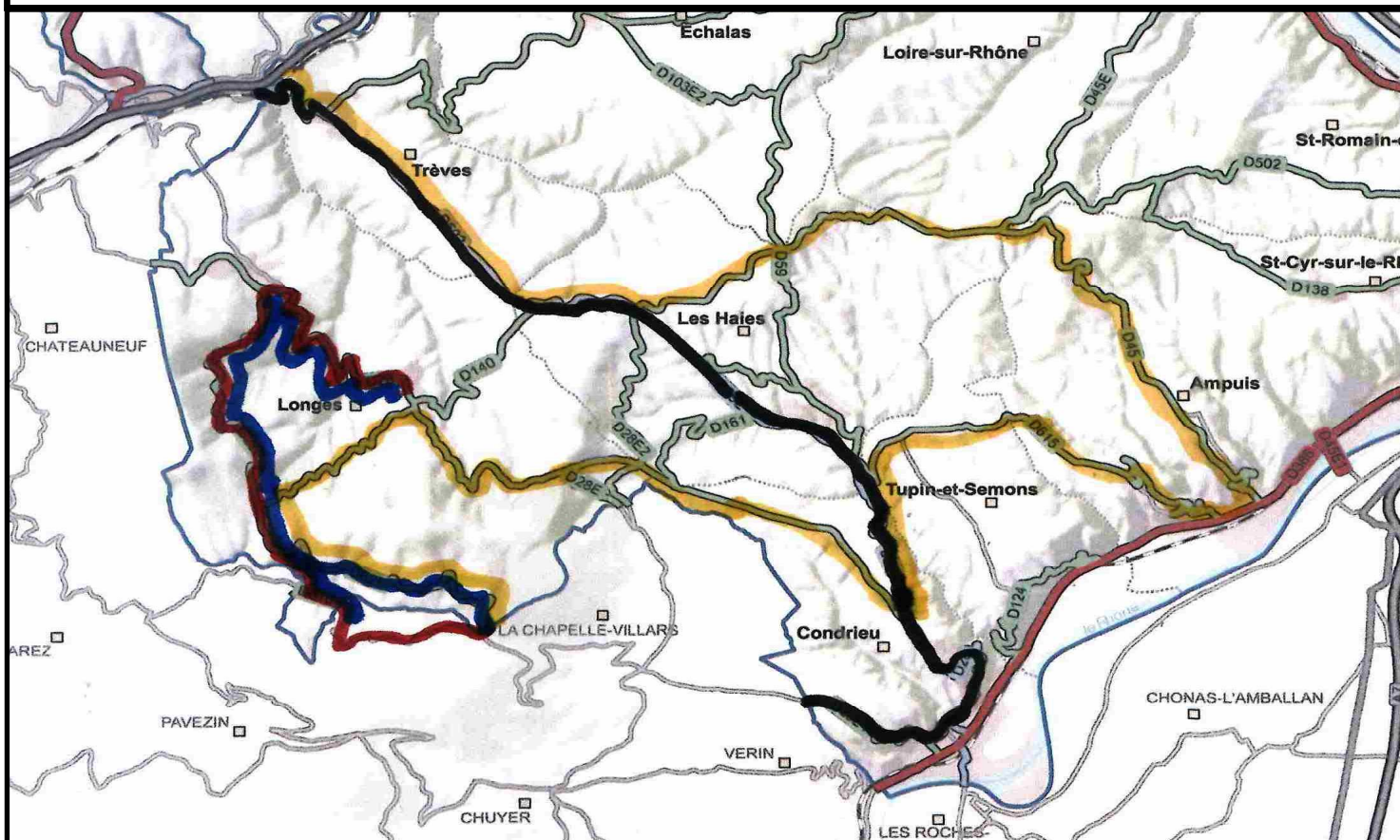
Le Conseil Municipal adresse ces remerciements à Monsieur Alain MATRAT par la rénovation de la Croix de la Durantière.

Monsieur Didier TESTE détaille le programme voirie de la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu Agglomération.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE,
LA SEANCE EST LEVEE A 22h00**

TRAJETS COURSES CYCLISTES ET AUTOMOBILES

- Mercredi 12 mars après-midi - Paris Nice—Course cycliste
- Samedi 16 mars Toute la Journée—30° rallye du Gier—Rallye automobile
- Jeudi 2 mai le matin à partir de 7h—Tour Auto Optic 2000—Rallye automobile Vieilles voitures
- Samedi 11 mai à partir de 14 heures—Rhône Alpes Isère Tour—Course cycliste



TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ENTRE DIZIMIEUX ET LE CROC

Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable vont se dérouler dans la commune entre les hameaux de Dizimieux et du Croc à partir du 4 mars pendant plus de deux mois.

La circulation risque d'être perturbée à la fois dans le centre du hameau de Dizimieux et sur la route départemental n°28 ralliant Rive de Gier.

L'arrêt des transports scolaires devant la Chapelle de Dizimieux risque aussi d'être déplacé. Nous vous tiendrons informé soit par mail soit par l'intermédiaire des accompagnatrices.

FETE DES CLASSES EN 9

La fête des classes en 9 aura lieu le

Dimanche 19 mai 2019

Classards en 9, réservez dores et déjà cette date.

Des précisions vous seront données lors du prochain lien municipal

RECENSEMENT DES JEUNES POUR L'APPEL A LA DEFENSE

Les jeunes gens ayant atteint 16 ans doivent se faire recenser à la mairie le mois de leur anniversaire. L'attestation de recensement fournie est ensuite indispensable pour passer un examen, pour s'inscrire à la conduite accompagnée,

Deux cent soixante deux familles se sont inscrites à la liste de diffusion de diverses informations en provenance de la mairie par le biais de leur adresse mail

Si vous êtes intéressé, vous pouvez transmettre votre adresse mail à la mairie : mairie@longes.fr.



Un éclat de rire salubre

Duquesnoit Persifle & signe

Le Jeudi 14 mars
A 20h30
Espace Pierre BRET
A Trèves
Prix des places : 15 €



Chansonnier du Théâtre des Deux Ânes, Jean-Claude DUQUESNOIT épluche la presse pour en tirer l'humoristique moelle. Mots affûtés, regard acéré, il tape sur tout ce qui bouge. Des formules qui cinglent, un sens de l'absurde très sûr, des trouvailles verbales enchaînées sur un rythme de mitrailleuse en folie sont les ingrédients de ce spectacle météorique sans un seul temps mort. Un spectacle enlevé, percutant, malicieux, brillamment satirique, souvent poétique, un spectacle pertinent et impertinent particulièrement conseillé à ce qui ne craignent pas de regarder les choses en farce.

Dans le cadre des journées "Pilat Propre" liées aux journées de l'environnement nationales, la commune de Longes, avec le soutien logistique du Parc Naturel du Pilat, organise des groupes de "nettoyeurs"

LE SAMEDI 23 MARS 2019

L'objectif est de débarrasser le village, les routes, les chemins des débris de tous ordres jetés volontairement ou involontairement dans la nature.

- ⇒ SI VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS A CONSACRER A NOTRE COMMUNE
- ⇒ SI VOUS AIMEZ VOUS PROMENER
- ⇒ SI VOUS ÊTES SENSIBLE AU RESPECT DE LA NATURE

REJOIGNEZ NOUS A 8H30, place de l'Eglise.

Le matériel adapté vous sera fourni. La "cueillette" effectuée et la balade terminée, une collation sera offerte aux participants.

Vous trouverez ci-dessous un coupon-réponse à déposer en Mairie avant le afin d'organiser au mieux cette journée.

Nous vous demandons de bien vouloir prévoir un adulte pour accompagner les enfants venant sans leurs parents.

En 2018, simplement une vingtaine de personnes ont répondu présent, cette année, nous espérons une mobilisation plus forte !



NOM :

PRENOM :

PARTICIPERA AU NETTOYAGE DE PRINTEMPS DU 23 MARS 2019

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

PROPOSITION DE CHANTIERS OU DE CHEMINS A NETTOYER